

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports  
Service Aménagements Routiers

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017  
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. RICHARD MALLIE**

**OBJET : BP 2018: Délégation Prévention Routière**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué à la prévention routière, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Au-delà des interventions sur l'infrastructure, le Département conduit une politique de sensibilisation à la sécurité routière pour influencer le comportement des usagers.

Figurant comme un des objectifs des Etats Généraux de Provence, la sensibilisation à la sécurité routière se traduit notamment par l'opération « Partage ta Route ». Cette action permet de sensibiliser des collégiens au sein même de leurs classes au risque routier et aux conséquences irréversibles des accidents avec l'appui de témoignages de victimes de la route.

Des interventions sont conduites en partenariat dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) piloté par le Préfet des Bouches du Rhône.

Le Département met à disposition ses dispositifs d'incitation au port de la ceinture (voiture tonneau et testochoc) lors de manifestations, notamment lors de la Foire Internationale de Marseille.

Le Département subventionne l'association « la Prévention Routière » pour ses interventions dans ce domaine.

Par ailleurs, le Département commande régulièrement des visites de sécurité sur certains axes auprès d'un prestataire externe. Quatre visites sont programmées sur l'année 2018.

Il convient par conséquent d'approuver les mouvements d'affectation comme indiqués dans l'Annexe 2.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

